

AVIS DE LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

Ontario Power Generation Inc. a déposé une requête auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario en vue de construire une ligne de transmission de haute tension.

– Soyez mieux renseigné –

Ontario Power Generation Inc. demande auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) la permission de construire une ligne de transmission électrique de 115 kV d'environ 7 km de long et des installations connexes au compte d'Ontario Power Generation Inc. et de Coral Rapids Power Limited Partnership. La ligne de transmission relierait un projet hydroélectrique de 25 mégawatts à New Post Creek à une ligne de transmission existante d'Hydro One à l'ouest de la rivière Abitibi.

Ontario Power Generation Inc. souligne que la ligne de transmission proposée sera située en totalité sur les terres de la Couronne. Ontario Power Generation Inc. indique qu'elle collaborera avec le ministère des Ressources naturelles afin d'élaborer un accord de servitude avec la Couronne.

Une carte de la voie proposée de la ligne de transmission est imprimée ci-dessous.

La requête d'Ontario Power Generation Inc. déposée auprès de la CEO aborde seulement la construction de la ligne de transmission proposée. Elle n'aborde pas la construction ou l'exploitation du projet hydroélectrique New Post Creek.

La CEO est un organisme public indépendant et impartial. Elle tiendra une audience publique pour examiner la requête d'Ontario Power Generation Inc. Dans le cadre de cette audience, la CEO examinera les documents et les arguments d'Ontario Power Generation Inc. ainsi que ceux des individus, des municipalités et des autres parties dont les intérêts seraient concernés.

Durant l'audience, la CEO tiendra compte des questions spécifiques requises par la loi.

La *Loi sur la Commission de l'énergie de l'Ontario* précise les questions dont la CEO devra tenir compte avant de prendre sa décision. Si vous souhaitez participer à l'audience de la CEO, vous devez comprendre en quoi ces questions consistent.

Conformément à la *Loi sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*, la CEO examinera trois questions :

- les intérêts des consommateurs en ce qui concerne les prix ainsi que la fiabilité et la qualité des services de distribution d'électricité;
- de manière conforme aux politiques du gouvernement de l'Ontario, la promotion de l'utilisation des sources d'énergie renouvelable; et
- le type d'accord que l'Ontario Power Generation Inc. offre aux propriétaires des terres concernés par le routage ou l'emplacement de la ligne de transport.

L'audience de la CEO ne constitue pas le seul processus d'approbation nécessaire avant la construction d'une ligne. Par exemple, la plupart des lignes de transmission sont assujetties au processus d'évaluation environnementale du ministère de l'Environnement et du Changement climatique. L'examen de la Commission ne portera que sur les trois facteurs susmentionnés et n'abordera pas d'autres facteurs touchant, entre autres, l'environnement, la santé, l'esthétique ou la valeur des propriétés.

TENEZ-VOUS INFORMÉ

Vous avez droit à l'information en ce qui concerne la requête d'Ontario Power Generation Inc. Vous pouvez consulter la requête d'Ontario Power Generation Inc. sur le site Web de la CEO (voir « SOYEZ MIEUX RENSEIGNÉ » ci-dessous).

DONNEZ VOTRE OPINION

Si la ligne de transmission proposée vous concerne, vous pourriez participer de façon plus active à l'audience. Vous pouvez :

- faire parvenir à la CEO une lettre de commentaires qui sera examinée durant l'audience;
- demander la permission de la CEO de participer activement à l'audience (à titre d'intervenant). Les intervenants peuvent fournir des preuves, défendre leurs positions et soumettre des questions pertinentes auxquelles devra répondre Ontario Power Generation Inc. (interrogatoires par écrit). Pour devenir intervenant, une partie doit être concernée par la ligne de transport d'une manière directement liée aux questions qu'examinera la CEO. Si vous souhaitez être un intervenant, la CEO doit recevoir votre demande au plus tard le 2 septembre 2014.

SOYEZ MIEUX RENSEIGNÉ

Pour en savoir plus sur cette audience, sur les démarches à suivre pour déposer des lettres ou pour devenir un intervenant, ou encore pour consulter les documents concernant cette audience, veuillez sélectionner le numéro de dossier **EB-2014-0194** de la liste sur le site Web de la CEO www.ontarioenergyboard.ca/noticelc. Si vous avez des questions, vous pouvez également communiquer avec Robert Caputo au 1-888-632-6273, poste 632.

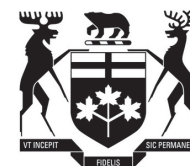
AUDIENCES ORALES ET ÉCRITES

Il existe deux types d'audience à la CEO : orale et écrite. Ontario Power Generation Inc. a déposé une requête pour une audience écrite. La CEO prend cette requête en considération. Si vous croyez qu'une audience orale doit avoir lieu, vous pouvez écrire à la CEO pour expliquer pourquoi au plus tard le 2 septembre 2014.

CONFIDENTIALITÉ

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de votre lettre seront versés au dossier public de la CEO et publiés sur son site Web. Toutefois, votre numéro de téléphone, votre adresse et votre adresse courriel seront supprimés. Si vous êtes une entreprise, tous vos renseignements seront accessibles au public. Si vous faites une requête de statut d'intervenant, tous vos renseignements seront du domaine public.

Cette requête a été déposée en vertu des articles 92 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*, L.O. 1998, chap. 15, annexe B.



Ontario

Ontario Energy Board
Commission de l'énergie de l'Ontario

Commission de l'énergie de l'Ontario

C.P. 2319

2300, rue Yonge, 27^e étage

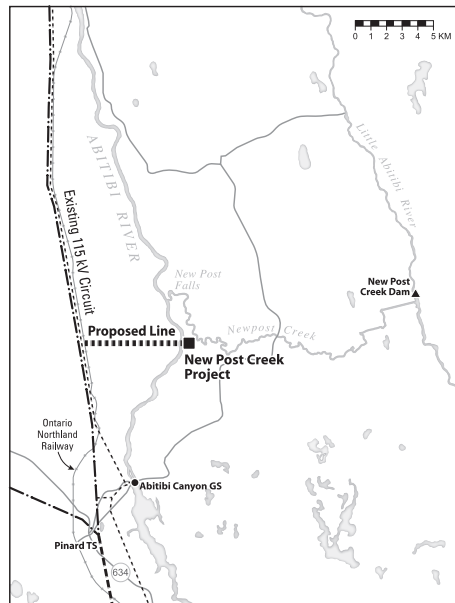
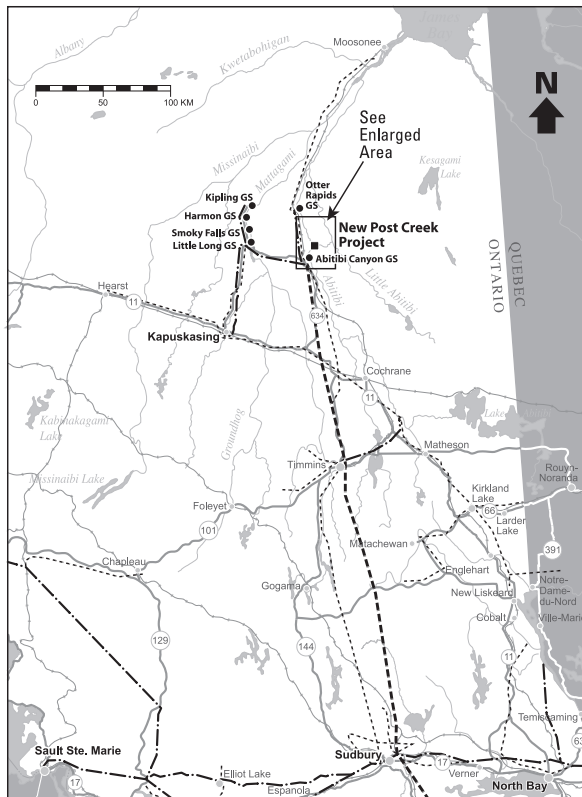
Toronto (Ontario) M4P 1E4

À l'attention de la secrétaire de la Commission

Dépôts : <http://www.pes.ontarioenergyboard.ca/eservice>

Courriel : boardsec@ontarioenergyboard.ca

Télec. : 416-440-7656



NEW POST CREEK PROJECT PROPOSED 115 kV LINE

- OPG Owned Generating Station (GS)
- New 115 kV Transmission Line
- Existing Transmission Line 500 kV
- Existing Transmission Line 230 kV
- Existing Transmission Line 115 kV